

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 2 mars 2021 à 13h.30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **NEUILLY SUR MARNE (93)**

7 rue d'Anjou

LOT N°1232 : **APPARTEMENT** de **81,64 M²** au septième étage du Bâtiment KARA, Escalier II, deuxième porte à droite, à la suite de l'ascenseur II, comprenant : séjour, trois chambres, cuisine, salle de bains, WC, BALCON.

LOT N°1276 : **CAVE.**

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence BAILLI DE SUFFREN II, sise à NEUILLY SUR MARNE (93), 1/15 allée d'Anjou, pris en la personne de son syndic, la Société CABINET DESPORT BAUER & Associés, dont le siège social est à PARIS 8^{ème}, 5 rue de Rome, ayant pour Avocat la SCP DOMINIQUE-DROUX et BAQUET, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 50.000 €

(CINQUANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 5.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À la SCP **DOMINIQUE-DROUX & BAQUET**, Avocats, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 19/10812).
- Sur INTERNET : www.avoventes.fr ; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 19 février 2021 de 9h30 à 10h.**